

Communiqué de presse

Sujet	Bourse du transit alpin
Questions	Markus Stadler, Conseiller aux Etats UR, +41 79 337 12 16
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, E-Mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	20 septembre 2012

Les Vert libéraux soulignent la nécessité des négociations sur la bourse du transit alpin

Les Vert libéraux regrettent que le Conseil des Etats ne veuille pas introduire des critères obligatoires pour l'introduction et le développement de la bourse du transit alpin, et qu'il ait refusé la motion de l'élus Vert libéral Markus Stadler, membre du Conseil des Etats. Cette décision est incompréhensible dans la mesure où le Conseil national et le Conseil des Etats avaient souligné la nécessité d'intensifier les négociations à ce sujet il y a tout juste quelques mois. Les bases législatives exigées par la motion auraient renforcé la pression exercée sur l'Union européenne. Sans la mise en pratique de larges mesures en Suisse et à l'étranger, la Suisse manquera les objectifs de transfert voulus par le peuple. Les Vert libéraux exigent du Conseil fédéral qu'il attribue la même priorité à la bourse du transit alpin qu'aux autres négociations menées avec l'UE.

Le rapport sur le transfert du Conseil fédéral datant de 2011 montre clairement que les moyens actuellement disponibles ne suffiront pas à atteindre les objectifs de transfert tels qu'ils ont été établis par le peuple. Une réduction de l'objectif de transfert n'est pas acceptable pour les Vert libéraux dans le sens où celle-ci ne serait ni écologique, ni démocratique. Il conviendrait ici d'appliquer des mesures différentes afin de correspondre à la volonté du peuple. En plus de mesures techniques au niveau du transport par rail, une importance particulière doit être mise sur le transport routier. Ceci sous-entend qu'un deuxième tunnel au Gothard ou encore l'autorisation des méga-camions n'est pas envisageable pour les Vert libéraux.

Des solutions au niveau international

A cet effet, il faut des solutions internationales, trouvées en accord avec nos pays voisins. La bourse de transit alpin ou un instrument similaire serait l'une des mesures les plus efficaces pour atteindre les objectifs de transfert. La bourse de transit alpin permettrait de diminuer le nombre des trajets effectués à travers les Alpes pour atteindre l'objectif des 650'000 qui est d'ores et déjà ancré dans la loi. C'est pour cette raison que le Conseil national et le Conseil des Etats ont demandé au Conseil fédéral il y a quelques mois de continuer et d'intensifier les négociations avec l'UE sur la bourse de transit alpin.

C'est justement pour cette raison que les Vert libéraux estiment qu'il n'est pas justifié que le Conseil des Etats ait refusé la motion de Markus Stadler – celle-ci aurait concrétisé la demande vis-à-vis du Conseil fédéral. La motion aurait obligé le Conseil fédéral à introduire une bourse de transit alpin ou une mesure similaire, en accord avec les pays voisins. Cette base législative aurait de plus augmenté la pression exercée sur l'UE.

Les Vert libéraux reconnaissent bien sûr qu'il est difficile de mener des négociations internationales sur la bourse de transit alpin – comme le Conseil fédéral le souligne fréquemment. Il semblerait cependant légitime que ces négociations soient une priorité pour le Conseil fédéral, au même titre que d'autres négociations complexes qu'il mène avec l'UE. Cet aspect semble d'autant plus important qu'il s'agit ici de l'expression d'une volonté populaire ancrée dans notre constitution.